Pour diffusion immédiate

CAFTA ACCA
Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

Les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires applaudissent la ratification de l'ACEUM

La stabilité du commerce nord-américain est indispensable pour les exportateurs canadiens

Ottawa (Ontario), 13 mars 2020 – L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) félicite tous les Parlementaires d'avoir ratifié rapidement l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), lequel remplace l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les États-Unis et le Mexique sont respectivement le premier et le quatrième marché d'exportation en importance des produits alimentaires et agricoles canadiens, et regroupent plus de la moitié des exportations canadiennes de ce secteur pour la dernière année.

En cette période de grande incertitude pour la population canadienne, la ratification rapide de l'ACEUM procure des garanties aux exportateurs canadiens de produits agroalimentaires. Plus de la moitié de ces produits sont en effet destinés aux marchés internationaux, ce qui signifie que le maintien de l'accès au lucratif marché nord-américain représente une bonne chose pour les membres de l'ACCA, pour le secteur canadien de l'agroalimentaire ainsi que pour le million de producteurs et travailleurs agricoles du pays qui gagnent leur vie dans ce secteur. Cet accord contribue en outre à rétablir la stabilité et l'équilibre au sein du marché nord-américain, lequel est vital pour les entreprises canadiennes qui évoluent au sein d'une chaîne d'approvisionnement fortement intégrée et qui entretiennent des relations avec leurs clients auprès des marchés des trois pays signataires.

Principaux gains du nouvel ACEUM pour le secteur agroalimentaire canadien :

- Maintien d'un accès prévisible et libre de droits au marché nord-américain. Les engagements obtenus dans l'accord ne prévoient aucun nouveau tarif ni mesures qui restreignent le commerce. De plus, tous les produits agricoles qui ne faisaient l'objet d'aucun tarif en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) continuent de bénéficier de tarifs nuls en vertu de l'ACEUM.

- Sauvegarde des chaînes d'approvisionnement alimentaire qui ont été établies au cours de la dernière génération, ce qui permettra aux échanges commerciaux de demeurer prévisibles, stables et fortement intégrés, en Amérique du Nord.

- Progrès significatif en matière d'harmonisation et de coopération règlementaires. La création d'un groupe de travail sur la coopération en matière de biotechnologie agricole et la formation d'un nouveau comité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires va permettre que la règlementation soit transparente et fondée sur des données scientifiques, et que les échanges

commerciaux en Amérique du Nord se fassent librement de manière équitable et demeurent abondants.

- Maintien intégral du chapitre 19 et d'une grande partie du chapitre 20 de l'ancien ALENA contenant des dispositions équitables et transparentes sur le processus de règlement d'éventuels différends.

- Amélioration de l'accès au marché par une augmentation des contingents sur le sucre raffiné et les produits contenant du sucre ainsi que des gains pour certains produits oléagineux.

CITATIONS

« Les membres de l'ACCA ont soutenu vigoureusement les négociateurs canadiens au cours des pourparlers qui ont mené à cet accord, et ils se réjouissent qu'il soit enfin ratifié. L'accès concurrentiel aux marchés internationaux est une composante indispensable au gagne-pain des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires. Nous saluons les efforts de toutes les personnes qui ont contribué à mener l'ACEUM à l'étape actuelle et nous espérons être en mesure de profiter sous peu des avantages associés à la poursuite du libre-échange au sein des marchés nord-américains qui nous sont indispensables ».

- **Dan Darling, président de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire**

Les membres de l'ACCA, y compris les agriculteurs, les éleveurs, et les fabricants de produits alimentaires, contribuent annuellement pour près de 100 milliards de dollars à l'économie canadienne et soutiennent près d'un million d'emplois en milieux rural et urbain dans toutes les régions du pays.

-30-

L'ACCA est le porte-parole des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et représente les 90 pour cent d'agriculteurs qui dépendent du commerce international, ainsi que les éleveurs, les producteurs, les fabricants et les exportateurs de produits agroalimentaires qui souhaitent assurer la croissance de l'économie par un meilleur accès aux marchés internationaux. Les industries représentées sont celles du bœuf, du porc, de la viande, des grains, des céréales, des légumineuses, du soya et du canola de même que celles du sucre, du malt et de la transformation des aliments.

Pour plus d'information :

Claire Citeau, directrice générale
Tél.: 613 560-0500 / Cellulaire : 613 266-9104
cciteau@cafta.org